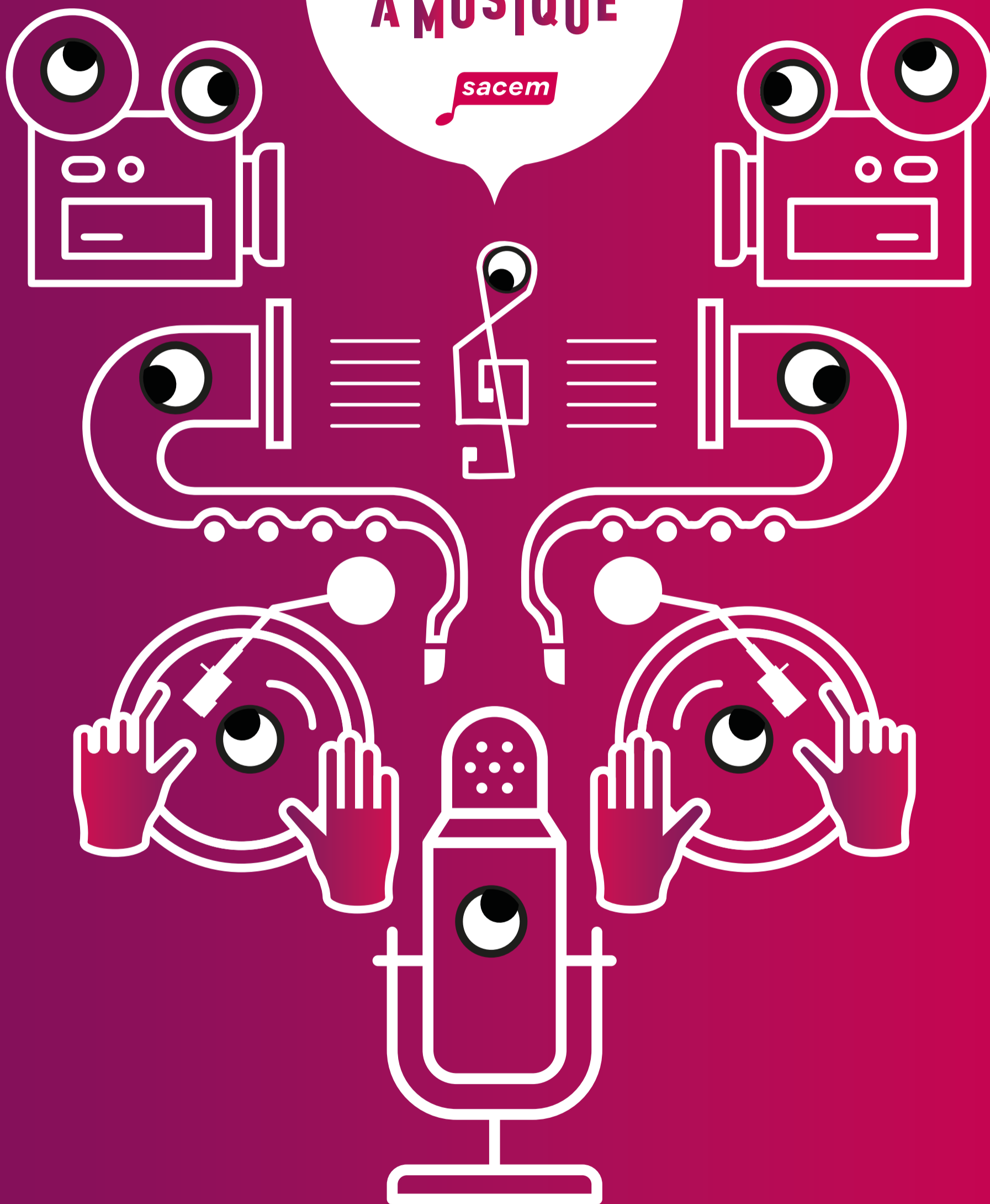


# LES FABRIQUES À MUSIQUE

sacem



#LesFabriquesAMusique

# COMMENT SE FABRIQUE LA MUSIQUE ?

## LES FABRIQUES À MUSIQUE

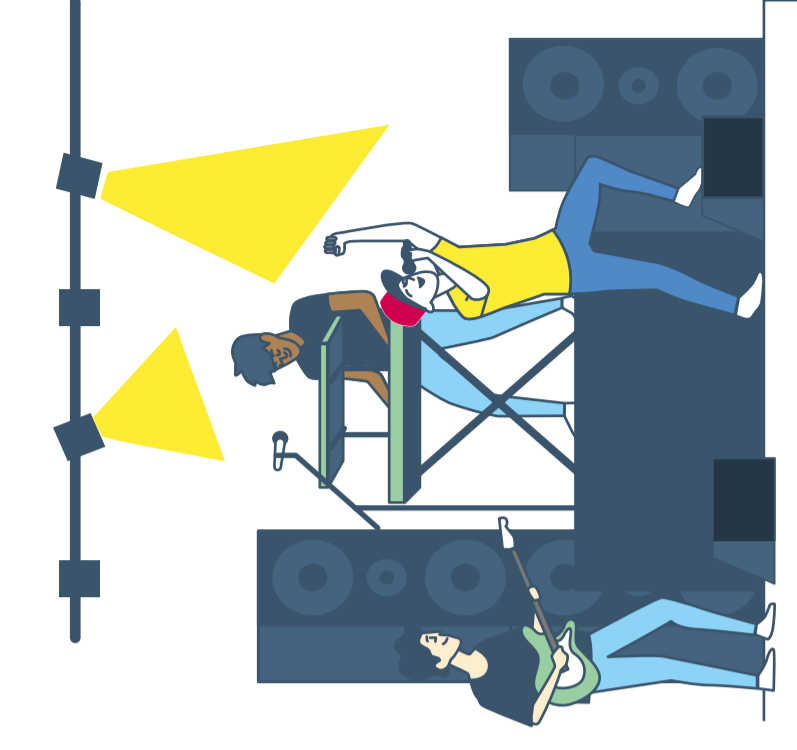
sacem

**Au départ, comme pour toute création artistique, la musique est une idée qui va devenir une œuvre.**

**Le compositeur et l'auteur** sont les créateurs qui donnent naissance de manière concrète à cette idée. Ils sont les « parents » de l'œuvre musicale et c'est pour cela qu'ils ont des droits sur leur création : **des droits d'auteur**.

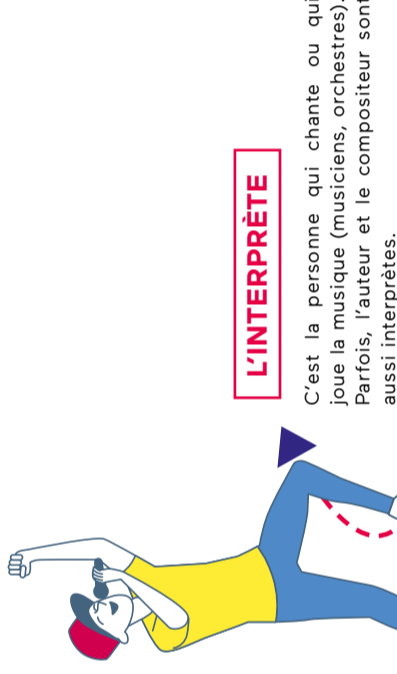
C'est à partir de leur création qu'un jour, peut-être, nous entendrons cette musique ou chanson à la radio ou jouée en concert.

**La Sacem gère les droits des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.**



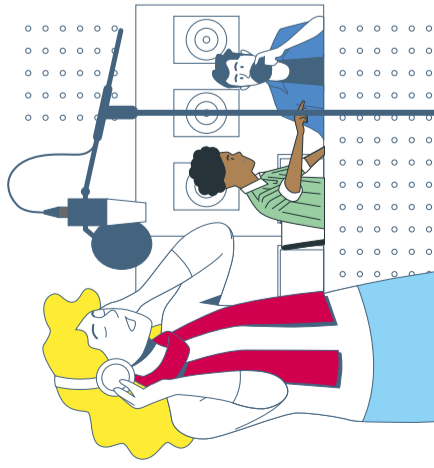
L'œuvre peut être jouée en concert, c'est ce qu'on appelle la musique vivante ou le live. Le concert peut avoir lieu dans une salle de spectacles, en plein air, dans un festival.

**LA SCÈNE**



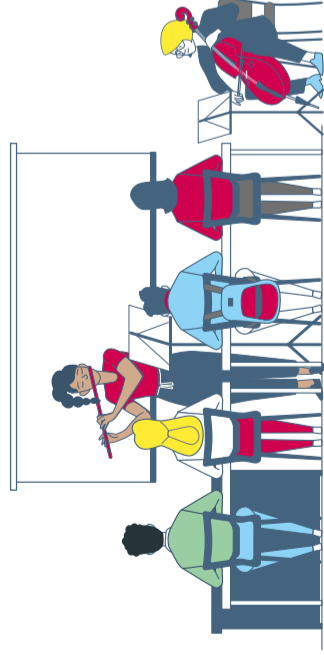
**L'INTERPRÈTE**

C'est la personne qui chante ou qui joue la musique (musiciens, orchestres). Parfois, l'auteur et le compositeur sont aussi interprètes.



**L'ENREGISTREMENT DE L'ŒUVRE**

Il se fait en général soit dans un studio "personnel" (ou home studio) soit dans un studio professionnel. Les ingénieurs du son et le directeur artistique accompagnent l'artiste. Le label (maison de disques) finance en général l'enregistrement.



**L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

L'apprentissage de la musique se fait dans des écoles de musique ou des conservatoires avec des professeurs de musique et de chant. Certains élèves en font leur métier, d'autres juste un loisir. Dans de nombreux pays, la musique s'apprend aussi à l'école, comme beaucoup d'autres matières.



**LE COMPOSITEUR LA COMPOSITEUR**

C'est la personne qui crée la **musique**, soit en écrivant des notes sur une portée, soit en composant directement sur un instrument ou un ordinateur.



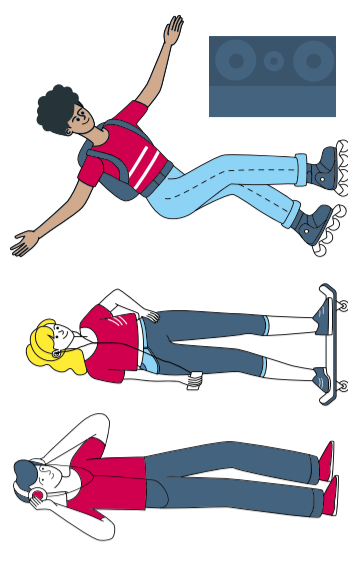
**L'AUTEUR L'AUTRICE**

C'est la personne qui écrit **les paroles**.



**L'ÉDITEUR L'ÉDITRICE**

C'est le partenaire des créateurs. Il commercialise les œuvres, les développe en trouvant des interprètes pour les jouer, en les proposant dans des films. Il gère aussi les droits liés à la reproduction des partitions.



**TOI, MOI, NOUS**

L'œuvre existe aussi grâce à sa diffusion : à la radio, à la télévision, sur internet, dans les magasins... La musique est partout dans notre vie. Nous l'écoutons sur notre téléphone portable, dans notre voiture, à la maison.